Nom et adresse du bailleur

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2020

Objet : Demande d’annulation du loyer commercial (+ nom et adresse de l’établissement)

Madame, Monsieur,

Je vous sollicite dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid 19 dans laquelle est engagé notre pays.

Des mesures inédites ont en effet été prises par le gouvernement. Ainsi, par arrêté en date du 14 mars dernier (puis par décret du 23 mars 2020) la fermeture des établissements recevant du public « non indispensables à la vie du pays » a été prononcée. Parmi les établissements concernés figurent les établissements de type N : Restaurants et débits de boissons.

Aussi, depuis le 15 mars dernier mon établissement est fermé.

Les annonces du Président de la République comme les recommandations de représentants de bailleurs préconisent une annulation de trois mois de loyers commerciaux pour les établissements visés par une obligation de fermeture et comptant moins de dix salariés.

Mon activité étant à l’arrêt, la situation financière de mon entreprise se dégrade de jour en jour [apporter éventuellement des précisions]

Dans ce contexte, je sollicite votre bienveillance et vous demande de bien vouloir accéder à ma demande d’annulation de mon loyer commercial pour le deuxième trimestre 2020.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

Monsieur/Madame\_\_\_\_\_\_

Nom de l’établissement